

COMMUNE DE CONCOULES

Envoyé en préfecture le 27/08/2025

Reçu en préfecture le 27/08/2025

Publié le 27/08/2025

ID : 030-213000904-20250818-CM20250818_2-DE



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 août 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit août à dix sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 05 août 2025, affichée le 05 août 2025.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR,.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Françoise DAUDÉ, excusée, a donné procuration à Jean-Marie MALAVAL

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20250818 06 - Association « le livre qui marche »

Gestion de la bibliothèque de Concoules

Le maire rappelle au conseil municipal que Luc BILHAUT était président de l'association et suite à son décès, la bibliothèque a cessé de fonctionner.

Le maire fait part au conseil de l'élection d'un nouveau bureau de l'association et de la reprise des activités de la bibliothèque dans la salle communale située 821 rue Régordane, accueil les mercredi et dimanche de 15h à 17h.

Le conseil municipal prend acte et approuve cette réouverture.

Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL